

Etats-Unis, et le capital engagé dans cette industrie est évalué à vingt millions de francs, répartie entre cinquante compagnies. Le télégraphe de Halifax (Nouvelle-Écosse) à la Nouvelle-Orléans (Louisiane), passant par New-York, est la ligne la plus importante de toutes, telle n'a pas moins de 1,300 lieues de longueur. C'est la grande artère commerciale des États-Unis; les vapeurs qui vont de Liverpool à Boston touchent à Halifax deux jours avant d'atteindre le terme de leur traversée, et aussi: et le télégraphe est en opération pour transmettre en Louisiane et dans toute l'Union les cours commerciaux de la Grande-Bretagne. Quand quelques centaines de hausses ou de baisses dans le prix de la livre de coton peuvent causer la fortune ou la gêne dans tout une contrée, on conçoit l'importance de la promptitude des nouvelles, et la quantité des communications qui doivent être expédiées sur ce sujet. Aussi, deux des compagnies, sur cette route, répartissent annuellement de 12 à 16 pour cent de dividende, et quoique toutes ne soient pas également prospères, quoiqu'il s'en trouve dans le nombre de mal administrées, qui travaillent à la perte, l'industrie des télégraphes est reconnue comme étant essentiellement lucrative aux États-Unis. La ligne de Halifax à la Nouvelle-Orléans dont je viens de parler est partagée entre huit différents compagnies, dont les tronçons se relient l'un à l'autre. A chaque extrémité du parcours d'une de ces entreprises particulières, il y a solution de continuité dans le fil de fer, et le message doit être copié à la main pour être confié à la ligne suivante. Ce travail n'a été ni ralentissement obligé dans la transmission des dépêches; mais cependant, grâce à la bonne organisation du service, la vitesse ne laisse guère à désirer, et j'ai moi-même écrit à la Nouvelle-Orléans en neuf heures du matin, et reçu la réponse à trois heures le même jour; c'est une distance de 3,500 entre l'aller et le retour.

On conçoit que pour monter une aussi grande échelle des entreprises de ce genre, les Américains ont été avant tout à l'économie. On ne voit donc pas ici de poteaux équarris et rabotés, peints et vernissés, qui n'ajoutent rien à la perfection du système. Le plus méchant soliveau fait l'affaire, et j'ai souvent vu dans les forêts des arbres couverts de leur feuillage servir de supports au fil conducteur de l'électricité. On évalue à New-York les frais de premier établissement et de roulement d'un télégraphe à 1,300 fr. par mille (713 fr. par kil.), et dans ce chiffre, les frais d'achat et de pose de deux fils de fer galvanisés figurent pour 175 fr. par mille.

Les poteaux et les anneaux de verre, à raison de 30 poteaux par mille 175 Le droit à payer à l'auteur breveté, 400 750

Le reste est représenté par l'achat des machines électriques et les orateurs et autres agents. En France, où la main-d'œuvre est de moitié meilleur marché qu'en Amérique, il serait évidemment possible de ne pas dépasser ces prix, et il suffirait de moins de 2 millions pour organiser les quatre lignes les plus importantes, de Paris à Brest, à Strasbourg, à Marseille et à Bayonne, qui offrent ensemble un développement de 2,650 kilomètres. Ces lignes indispensables pour le Gouvernement, tout en conservant son monopole, trouveraient dans la télégraphie privée une source de revenus.

Pourquoi faut-il que la France soit en arrière, non seulement de l'Angleterre et de l'Amérique, mais encore de l'Allemagne, dans ses grandes inventions industrielles, les chemins de fer, les télégraphes? Nous nous consolons de notre infériorité en démontrant que nos compatriotes eurent le mérite de découvrir que Salomon de Caus appliquait la vapeur sous Louis XIII, que tel ingénieur faisait marcher une première locomotive sous Louis XV, et que tel savant montait un petit télégraphe électrique il y a quelque cinquante ans. Mais nous ne cherchons pas à acquiescer ce qui nous manque pour utiliser notre génie: l'esprit pratique, l'esprit de suite et l'esprit d'associa-

tion. Si l'Enfer est pavé de bonnes intentions, la France est pavée de belles inventions théoriques qui restent obscures et inappliquées, jusqu'à ce que nos rivaux s'emparent de nos idées et les développent à leur manière. Nous ne comprenons seulement pas les avantages du télégraphe électrique, et cependant la boussole, l'imprimerie, la vapeur me semblent au moins égalées par cette invention merveilleuse qui annihile le temps et la distance et donne à l'homme le privilège de la publicité.

L'Amérique se prépare à présenter au monde une découverte non moins importante dans la substitution de l'électricité à la vapeur comme force locomotrice sur les chemins de fer. Depuis plusieurs années le professeur Page consacre ses vœux à la réalisation de cette idée, et l'on peut considérer son succès comme assuré. Il a fait récemment marcher sur le chemin de fer de Washington à Baltimore une puissante locomotive mue par son système, et, d'ici à quelques années l'on peut s'attendre à le voir universellement adopté aux États-Unis.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 22 JUILLET 1851.

Première Page:—Angleterre:—Bill Pénal. Variétés:—Le Télégraphe électrique.

Le Bill de Lord John Russell.

Le bill des titres ecclésiastiques a été adopté après sa troisième lecture, par la Chambre des Communes, le 4 juillet, époque desormais mémorable dans les annales de la catholicité aussi bien que dans celle du fanatisme à qui cette date rappellera éternellement le triomphe liberticide qu'il vient de remporter sur les droits de la conscience et sur ceux qui consacrent l'égalité constitutionnelle dans les Trois-Royaumes.

Lord Russell, à cette dernière phase des déclarations sur le Bill, a proposé quelques amendements qui ont été repoussés à de fortes majorités et dont il serait inutile de donner ici le détail. M. Grant, l'un des représentants irlandais qui ont résisté avec le plus d'énergie à la coopération, a, en dernière instance, proposé un amendement au titre du Bill en suggérant de l'intituler plus convenablement: Acte pour empêcher le libre exercice de la Religion Romaine dans le Royaume-Uni. M. Grant a dû ensuite retirer sa proposition.

Dans cette dernière conjoncture, les députés irlandais ont encore une fois déserté la séance.

College de Maynooth.

On lit dans l'Univers:

"Sir Robert Peel, dans sa perspicacité d'homme d'Etat, semble avoir prévu la réaction de l'intolérance anglaise à laquelle nous assistons.

"Il est fort heureux que l'allocation annuelle faite au grand séminaire catholique de Maynooth ait été inscrite par Sir Robert Peel sur le grand-livre de la dette publique, car si cette somme avait à figurer dans le budget et à être discutée et votée chaque année par le parlement, certainement elle n'eût pas été accordée cette année.

"La Chambre des Communes n'est appelée à prononcer que sur les crédits extraordinaires demandés en faveur de cet établissement pour réparations et autres dépenses. Or, nous voyons, par le compte-rendu de la dernière séance de la Chambre, qu'une somme de 30,000 fr., portée sur le budget pour réparer les bâtiments de Maynooth, a soulevé une discussion longue et passionnée, après laquelle le crédit a été voté à deux voix de majorité seulement.

"Les orateurs anti papistes les plus violents, les Spooner, les R. Inglis, les Drummond et autres, ont proclamé que l'Angleterre protes-

tante ne peut pas plus longtemps donner son argent à une secte qui est entrée en guerre ouverte avec elle. Comment livrer chaque année près d'un million de francs à l'Église catholique d'Irlande pour l'entretien de son séminaire de Maynooth, quand, en retour et en reconnaissance de ce sacrifice, cette Église prononce un arrêt de mort contre l'Université de la Reine?

"Cet argument n'a pas été sans influence sur la Chambre, car c'est, comme nous l'avons dit, à deux voix seulement que le crédit demandé pour de simples réparations a été voté. Que ne fera pas le Parlement, quand les décrets du Concile de Thuries auront été promulgués?

"Le Times s'occupe de ce vote, et déclare très-nettement que s'il n'avait pas été question d'une misérable somme de 30,000 fr., la Chambre eût rejeté le crédit à une majorité considérable. Ses membres, ajoute-t-il, ont craint de déroger à leur dignité en châtiant l'arrogance du clergé irlandais par le refus d'une pareille bagatelle. Abordant ensuite le fond de la question, le Times ajoute:

"Il est manifeste que l'état actuel de choses ne peut être permanent. La cour de Rome ne peut entrer en guerre ouverte avec nous et espérer tirer de nos poches les moyens d'entretenir les forces de nos ennemis. Nous voulons bien continuer nos bons offices à nos compatriotes irlandais pour les aider à s'instruire de la foi à laquelle on les a habitués à se confier. Mais la tolérance humaine a des limites, et nous craignons bien que le parti ultramontain de l'Église de Rome ne soit déterminé à les franchir. Peut-être qu'il désire rompre le dernier lien qui unit l'Église romaine au gouvernement de la Reine, en détruisant l'institution ecclésiastique de Maynooth, mais il n'est pas probable que les institutions séculières des Facultés, en vue de faire passer les charges de l'éducation du clergé sur les ressources qu'il amène à la misère des paysans."

"L'épiscopat irlandais est donc averti: l'état de choses établi par l'Église de Rome ne peut être permanent. Le grand séminaire de Maynooth est menacé de perdre les 750,000 fr. qui constituent la seule dotation de l'Église d'Irlande. Le gouvernement après avoir confisqué ses biens et ses revenus au profit de l'Anglicanisme, après avoir réduit l'Église irlandaise à un état de dénuement qui ne lui permettrait plus de faire élever son clergé, avait, à titre de réparation, alloué quelques centaines de mille francs pour cette importante destination. Aujourd'hui il menace de les reprendre. Eh bien! l'Église d'Irlande reprendra aussi son ancienne position. La charité publique fera pour elle ce que le Parlement refuse, et le continent ouvrira ses écoles de théologie aux jeunes lévites qui seront privés de l'instruction de Maynooth. Les 750,000 fr. consacrés à cet établissement constitueront le lien qui, d'après le Times, unit l'Église d'Irlande au gouvernement d'Angleterre. Le lien sera rompu, c'est-à-dire la somme supprimée, le jour où, en vertu des décrets ultramontains du Concile de Thuries, les facultés de la Reine seront formellement interdites aux catholiques. Or, si nos informations sont exactes nous touchons à ce moment solennel.

"Si les whigs restent au pouvoir, nous verrons donc se réaliser les menaces du Times. Le Parlement abrogera peut-être l'acte qui a doté Maynooth, ou il suspendra son effet. Mais peu importe à l'Église d'Irlande. Des considérations d'intérêt matériel ne prévaillent pas dans l'accomplissement de ses devoirs. Que la Chambre des Communes n'en doute pas, l'avertissement qu'elle a eu l'intention de donner aux Evêques d'Irlande, par son dernier vote, manquera entièrement l'effet qu'elle en attend."

L'avis suivant a été publié à Londres:

Construction d'une grande église pour les catholiques étrangers à Londres.

Le petit nombre d'églises est le plus grand obstacle qui s'oppose maintenant à Londres à la propagation de la foi. On a calculé que sur 200,000 catholiques résidant dans cette ville immense, la dixième partie à peine peut, aux jours de fêtes, trouver place dans les églises

pour entendre la sainte messe. Plusieurs milliers d'Italiens, se trouvant dans le même cas, sont exposés au péril de perdre la foi, n'ayant aucune église qui leur soit destinée, d'autant plus qu'un certain nombre de leurs compatriotes, apostats du catholicisme, payés par les protestants, tentent, par toutes les voies, de les séduire et de les conduire au temple protestant qui a été dernièrement ouvert pour les Italiens à Londres par Achilli.

Touchez de ces malheurs, S. S. Pie IX, la sainte congrégation de la Propagande, et S. E. le Cardinal Wiseman, Archevêque de Westminster, ont approuvé et recommandé le projet d'élever un centre de Londres une église spacieuse plus spécialement destinée aux autres étrangers, mais aussi bien entendu, aux Anglais même. Dans cette église, qui portera le nom de Saint-Pierre de Londres, et sera construite suivant l'antique style architectural chrétien, on prêchera non seulement en Italien et en Anglais, mais encore dans les autres langues, comme aussi des prêtres pour entendre les confessions en toutes les langues, comme dans la basilique de Saint-Pierre de Rome.

Il n'est personne qui n'apprécie l'importance de ce projet, sa beauté et les grandes conséquences qu'il doit avoir. L'Angleterre, qui revient au giron maternel de l'Église catholique, a besoin d'être aidée dans son retour à l'unité; et chacun comprendra sans peine de quel avantage il sera pour cette chrétienté renaissante d'avoir, au centre de la capitale de l'Angleterre, une nouvelle Église romaine, non seulement dans sa foi et sa morale, mais encore dans son rite; une église qui, desservie par une congrégation de prêtres séculiers puisse servir de modèle aux autres sur le point important de la liturgie et du culte public; une église, souvenue de la mère patrie sous les yeux d'enfants égarés, depuis trois siècles, dans les ténèbres, loin de la voie du salut.

On a déjà passé le contrat pour l'acquisition du terrain nécessaire et payé une partie du prix d'achat; mais les sommes recueillies jusqu'au 31 décembre 1850 ne s'élevaient pas au-delà de 3,000 l. sterling, il reste encore à payer 3,600 l. sterling pour entrer en possession du terrain.

Cette œuvre, ayant pour objet le bien spirituel des catholiques de tous les pays, a droit à la généreuse charité de toutes les nations catholiques auxquelles est adressé le présent appel.

Les dons et les annués seront remis à Rome à S. E. le cardinal préfet de la sainte congrégation de la Propagande, et à LL. EE. la princesse et le prince Maria Pamphily. A Londres, à S. E. le Cardinal Wiseman, Archevêque de Westminster (35, Golden Square), ou au R. D. Raphaël Maria, prêtre missionnaire apostolique, pasteur des Italiens (51, Lincoln Inn Fields), et dans les autres royaumes et diocèses aux Nonces apostoliques, ou aux autres représentants du Saint-Siège, et aux Evêques diocésains, lesquels auront la complaisance de faire parvenir les fonds à Rome ou à Londres, aux adresses ci-dessus indiquées. En donnant secours à cette œuvre sainte et nécessaire, on méritera la récompense que Dieu a promise par la bouche de l'ange Raphaël: L'Année d'ivre de la mort, c'est elle qui efface les péchés et fait tracer la miséricorde et la vie éternelle. (Job. 12.)

On lit dans le Propagateur Catholique de la Nouvelle-Orléans:

"Ce protestantisme ne s'est pas contenté de porter dans la société religieuse et dans la société civile les perturbations dont le monde a été témoin depuis trois siècles, et dont nous recueillons maintenant les déplorables fruits; il a porté aussi le désordre dans la famille. Mais il était réservé à notre siècle de voir établir comme un droit ce qui jusqu'à présent n'avait été considéré que comme un fait plus ou moins condamnable. C'est ainsi que le mépris de toute autorité spirituelle ou temporelle a conduit les hommes qui ont refusé d'écouter l'Église à considérer comme un droit inaliénable dans l'homme la faculté de se révolter contre tout supérieur qui lui déplaît. Cette théorie, si fatalement appliquée déjà à la société religieuse et à la société ci-

vile, on veut maintenant l'appliquer à la famille.

"Le New-York Tribune, organe avoué du communisme, du socialisme, de l'abolitionisme et de tous les systèmes absurdes et criminels de notre époque, donne longuement et emphatiquement les détails d'une convention de femmes qui s'est réunie à Worcester, Massachusetts, pour réclamer ce qu'elles appellent leurs droits, c'est-à-dire le droit d'une égalité complète et absolue avec l'homme. Un grand nombre d'oratrices se sont fait entendre et en propres termes réclament le droit d'être électrices et éligibles, c'est à dire le droit de voter et de se porter pour candidates aux emplois publics, le droit de gouverner, de faire la guerre, d'être exécutées comme ministres, sœurs de l'Évangile, etc., etc. Il n'est pas dit formellement si l'homme aura le devoir de soigner et d'élever les enfants, de laver et de accommoder le linge de la famille, et de faire la soupe, mais cela a été insinué comme une circonstance toute naturelle.

"Les dires de ces dames, en vers et en prose, ont été fort longs et le compte rendu n'occupe pas moins de quatre colonnes et demie, très-fines et très-serrées, dans le New-York Tribune. Toutes ces magnifiques prétentions ont été appuyées et prouvées par des textes de la Bible. On sait qu'avec un peu de bonne volonté il n'y a rien qu'un protestant ne puisse trouver dans la Bible.

"Cependant comme quelques dames, d'une conscience peu timorée, paraissent être retenues par quelques textes de Saint-Paul, qui ne semblaient pas très-favorables aux femmes, des oratrices et même des orateurs, car il y avait des orateurs aussi, se levèrent et dirent tout net que Paul n'avait pu vouloir dire que ceci et cela, et que si Paul avait voulu dire autre chose, il s'était trompé; ayant été aveuglé par les préjugés de son temps, et que d'ailleurs Paul n'ayant jamais été marié, n'était pas une autorité compétente en pareille matière. De la part de bons protestants, voilà ce qui nous a paru de plus fort dans ce meeting où cependant tout était très-fort.

"Nous ne sommes pas à toutes nos dents de voir de telles sottises prendre naissance et se développer dans la Nouvelle-Angleterre qui a été le nid du protestantisme dans le Nouveau-Monde, et qui est encore la serre chaude du fanatisme. Néanmoins, que de telles extravagances puissent se produire un grand jour et qu'elles trouvent dans la presse des encouragements, c'est là un symptôme assurément très-fâcheux, et qui est loin de montrer notre siècle sous un beau côté."

LE PÈRE MATHIEU.—Cet apôtre de la température est actuellement à Cincinnati. Dernièrement, il a dû se refuser à une invitation de se rendre à Chicago en alléguant pour motif que l'âge et les infirmités agissent rapidement sur lui. Une attaque récente de paralysie, maladie à laquelle il est malheureusement sujet, l'a considérablement affaibli, et il quittera le mois prochain l'Amérique.

M. Badgley a soumis à la Chambre un projet de loi sur le Jury, contenant des dispositions nouvelles fort importantes. Ainsi, la liste des petits-jurés qui sont assignés devant chaque cour a une juridiction criminelle, devra contenir quarante-huit noms. Une moitié des jurés se composera de personnes possédant suffisamment la langue française, et l'autre moitié, d'hommes également familiers avec la langue anglaise. Tout accusé, au moment de subir son procès, aura droit à un jury mixte ayant l'intelligence des deux langues. Les jurés seront assignés d'une distance n'excédant pas sept lieues du siège de la juridiction. Tous marchands et commerçants d'âge, les propriétaires ou même les occupants d'héritages produisant un revenu annuel de quinze louis, seront jurés en matière civile. Dans les procès de nature commerciale entre marchand et marchand, chacune des parties aura droit à un jury composé de marchands. En matière civile, et sur la demande de l'une des parties, la cour pourra nommer un jury mixte, et aussi, quand il en sera besoin, un traducteur dont les services seront convenablement rétribués et

(A continuer.)

PENSEES.

La libéralité consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos. L'enfant gâté, sortant du sein de sa famille, entre un dans une lice où les combattants sont couverts de fer.

Vous connaissez le sentier, Monsieur l'abbé?

Hélas! je ne le connais que trop; bien souvent depuis un an que je suis ici, j'ai porté tes secours de non ministère dans ces fatales ruines et au pied de ce petit monticule.

Eh! bien, je vous laisse aller seul; je ne pourrais pas supporter d'avantage un pareil spectacle.

Le jeune prêtre partit en toute hâte, et Georges prit avec précipitation le sentier qui conduisait à la ville. Chemin faisant, il cherchait à donner le change à sa conscience qui lui montrait son crime dans toute sa noirceur, en vain il cherchait à se persuader qu'il n'était pas aussi coupable qu'il le paraissait; mais toujours cette voix intérieure, terrible et menaçante, lui disait qu'il n'est qu'un lâche et infâme assassin! Dieu que tu as méconnu jus-à ce jour, et outragé de la manière la plus terrible, va t'accabler de sa colère, et le sang de l'innocent que tu as si injustement versé va crier constamment vengeance contre toi!... Malheur!... malheur à toi!...

Dominé et accablé par cette voix effrayante de justice indignée, il laissa échapper de sa poitrine un cri de douleur et de désespoir, et laissa pencher sa tête sur sa poitrine.

Ah! pourquoi cet homme là ne m'a-t-il tué! murmura-t-il entre ses dents. Au détour d'une haie, il se trouva face à face avec une femme jeune et belle, mais dont le visage contracté, les vêtements en désordre et la démarche précipitée trahissaient une immense douleur.

Cette femme, c'était Mathilde, la pauvre femme de Léon!...

An nom du ciel! monsieur, lui cria-t-elle conduisez-moi à l'estrémité du marais, au pied des murs du château.

Georges en reconnaissant Mathilde eut voulu s'enfuir, mais il ne le put pas. Ses jambes fléchirent et une sueur froide inonda son corps. Il balbutia quelques paroles presque inintelligibles, mais elle les comprit aussitôt.

Malheureux! qu'avez-vous fait? s'écria-t-elle avec horreur. Parlez!... mais parlez donc!...

Il voulut essayer de faire quelques excuses, mais sa langue se paralysa dans sa bouche. C'était le criminel devant son juge, l'assassin en face de sa seconde victime.

Presque malgré lui, il avoua son crime, et en peu de mots il ajouta quelles circonstances l'avaient précédé.

Mathilde fut près de s'affaïsser, mais subitement animée par une pensée d'en haut, elle prit Georges par la main, et lui dit avec une vive agitation:

"Conduisez, conduisez-moi vite auprès de lui, que je le voie encore une fois et l'embrasse une dernière fois.

En proie à un immense désespoir, Georges attiré par le regard plein d'indignation et de reproches de Mathilde, passa devant elle et la guida à travers ce terrain fangeux. Une fois il essaya de se retourner vers elle et de lui parler, mais elle lui imposa énergiquement silence et lui dit que la voix de l'assassin de

son mari ne devait pas dans ce moment surprendre la distraire de ses accablantes pensées. L'expiation commençait pour Georges, il se résigna et continua sa route en silence.

Mathilde, la pauvre Mathilde ne pleurait pas. Les larmes sont un soulagement qui adoucit la douleur et qui présagent l'espérance pour l'avenir; mais le malheur de cette infortunée était si grand que toute consolation et toute espérance était impossible.

Non loin de là, Mathilde et Georges virent approcher trois ou quatre personnes qui portaient sur une espèce de bancard quelque chose ressemblant de lambeaux. La jeune femme frissonna de la tête aux pieds. Georges s'approcha et demanda au premier homme qui s'avangait: "Que portez-vous là dessus."

Je crains fort que ce ne soit le bien du diable, répondit celui-ci. Le corps d'un damné appartient à Satan et à coup sûr celui de cet infâme duelliste de profession doit lui revenir. Nous avons caché sa figure effrayante sous un mauvais guenille parceque nous ne voulons pas effrayer les honnêtes gens.

Georges sembla ce misérable haillon et regarda malgré lui une tête fessée et horrible qu'il reconnut bien vite pour un de ses ennemis, duelliste émérité, qui s'était acquis une réputation sinistre dans une vingtaine de duels.

Il a été tué à la fin, grommela le même homme avec une certaine satisfaction, quoiqu'il fût si adroit. Nous l'avons trouvé par hasard là haut ne donnant plus aucun si-

gne de vie et abandonné aux corbeaux, et nous faisons la charité de le porter à ses camarades qui l'enterrent comme ils voudront; car nous ne voulons pas nous donner la peine de prier inutilement pour lui qui au bout du compte n'est qu'un vil assassin.

Georges regarda son interlocuteur d'un air sombre et farouche et sans répondre se remit à marcher. Pour Mathilde, dès quelle se fut assurée que ce n'était pas le corps de son mari qu'on portait, elle s'était caché le visage dans ses mains.

Le lugubre convoi s'éloigna et Mathilde toujours guidée par Georges reprit sa marche en toute hâte. Avant d'aller plus avant dans ce drame, disons comment il se faisait que Mathilde était en ces lieux et sur le point d'arriver vers son époux expirant.

Lorsque Léon quitta sa maison pour n'y plus rentrer, il oublia d'emporter la clef de la chambre où il venait d'écrire sa lettre d'adieu. Son épouse tant aimée voyant lui faire une agréable surprise profita de son absence pour faire diverses emplettes indispensables à son cadeau, et rentrée chez elle elle se disposait à porter dans sa chambre ces objets qui devaient tant lui faire plaisir. Elle entra donc pour tout mettre en ordre, et la première chose qui s'offrit à sa vue fut la lettre fatale. Toute à sa joie elle ne prit d'abord nulle attention à cette lettre, mais s'étant approchée du bureau de son mari, toujours folâtre et légèr, espérille et riante, elle jeta un coup d'œil insouciant sur cette lettre.... Hélas! quel changement af-

freux pendant le cours espace d'une seconde! Oh! mon Dieu! qu'est le bonheur de la terre! l'homme!... pauvre infortunée! sa raison restera-t-elle saine? aura-t-elle assez de force pour supporter un coup si terrible? Le malheur, l'impitoyable malheur vient à frapper sans la menacer au milieu de sa joie la plus pure, de son bonheur le plus parfait... Ainsi sont les destinées de la terre; semblable à un ennemi astucieux, il erre dans le silence des ténèbres, et surprend les heureux de la terre au milieu de leurs joies, de leurs plaisirs et de leurs fêtes.

Ma plume se refuse à peindre la violence du coup qui frappa la jeune femme, quand, sur cette même table où elle allait déposer le gage de sa chaste tendresse elle lut l'écrit fatal que l'on a lu plus haut. Son premier saisissement passé, elle s'empressa de descendre de chez elle, et sans prévenir personne, elle se rendit en toute hâte vers le marais, à l'extrémité duquel elle savait qu'était le rendez-vous ordinaire de ces déplorables rencontres.